

**Compte rendu annuel du CSRPN de Corse
(article 20 du règlement intérieur)**

ANNEE 2020

soumis à l'avis du CSRPN

Quoi (avis numérotés donnés en séance plénière)	Nombre
ZNIEFF (sites liste espèces ...), Listes régionales espèces, Inventaire du patrimoine géologique, minéralogique et paléontologique de Corse	9
RN (travaux...) et APPB /APPHN	4
Cartographies d'habitats, DOCOBS	0
Dossiers de dérogations espèces protégées	0
PNA/PRA	2
Dossiers de Zone de mouillage organisé(ZMEL)	2
Autres (divers)	2
TOTAL	19

1/Composition et fonctionnement du CSRPN

Comme le prévoit le règlement intérieur, Le CSRPN comprend un président, M. Christophe MORI, et deux-vices-Présidents, M. Michel DELAUGERRE et M. Gérard PERGENT.

Le CSRPN est composé d'une Commission Terre, et d'une Commission Mer. Chacun des vice-présidents est également président et animateur d'une Commission.

La CRPG (Commission régionale du patrimoine géologique, minéralogique et paléontologique) est une émanation du CSRPN. Elle regroupe, sous la responsabilité de la DREAL, des experts de la géologie de la Corse. Marie Madeleine SPELLA est la coordonnatrice scientifique régionale.

Afin de prendre en compte les nouvelles compétences du CSRPN en matière d'instruction des dossiers de demande de dérogation pour espèces protégées, suite à la déconcentration des avis du CNPN au profit des CSRPN, entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020, le règlement intérieur du CSRPN a été modifié (cf point 5 supra). Celui-ci a été validé lors de la séance plénière du 1^{er} décembre 2020.

Le règlement intérieur introduit également la possibilité de recourir aux réunions dématérialisées du CSRPN et au vote électronique et renforce le volet sur la déontologie en proposant une charte (cf annexe 3). Il précise également les conditions et montants de versement des indemnités d'exercice versées aux membres des CSRPN, à compter du 1^{er} janvier 2021 (cf article 19 du RI).

2/ Réunions plénières et Commissions

Compte tenu de la situation sanitaire, les réunions du CSRPN se sont tenues par visioconférence.

2.1 Réunions plénières

En raison de la situation sanitaire, seules 2 réunions plénières se sont tenues en 2020, au lieu de 4 initialement programmées :

- Une consultation écrite des membres du CSRPN avec vote par voie électronique a été organisée au mois de juillet/aôut ;
- Une réunion par visioconférence le 1/12 (13 membres présents, 6 pouvoirs).

Remarque : On notera que le règlement intérieur permet de donner pouvoir en cas d'absence. Il faut toutefois veiller à ce que les membres présents assistent aux séances dans leur intégralité et n'abusent pas de la possibilité de donner pouvoir en cours de réunion. Néanmoins le quorum a toujours été atteint.

Afin de s'assurer au mieux de la disponibilité des membres, et pour une meilleure programmation des dossiers, un calendrier prévisionnel des séances du CSRPN est établi en début d'année : le principe de fixer 4 séances par an (une par trimestre) a été retenu, selon les modalités suivantes : la DREAL envoie un Doodle qui propose aux membres de se positionner sur un jour précis (en priorité le lundi ou le vendredi) dans la semaine qui aura été fixée à l'avance.

2.2 Commissions

- Commission Terre : 2 réunions se sont tenues, le 19 juin et le 27 novembre.

A noter que la mise en place de cette Commission a permis d'alléger les séances plénières, certains dossiers mobilisant un temps important.

- Commission Mer : 3 réunions se sont tenues, le 20 mars, le 24 juin et le 27 novembre.

3/ Ordres du jour, dossiers examinés ou présentés, remarques et décisions (remarque : seuls les dossiers pour lesquels un avis formel en séance plénière du CSRPN est demandé sont numérotés)

Date réunion	Objet	Décision éventuelle/ avis (n°)
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur le projet de zone de mouillage de Coti-Chiavari	Avis du CSRPN de Corse n°2020-01 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur le tableau d'analyse de mise en œuvre d'une zone de mouillage	Avis du CSRPN de Corse n°2020-02 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur la Charte de bonne conduite du site « Calvi-Cargèse »	Avis du CSRPN de Corse n°2020-03 Avis favorables : 14 Avis défavorables : 0 Abstentions: 1
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur l'actualisation de la ZNIEFF « George Ville/La Sauvagerie »	Avis du CSRPN de Corse n°2020-04 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0

Consultation électronique 22/08/20	Avis sur l'actualisation de la ZNIEFF « Zone marécageuse de Santa Manza »	Avis du CSRPN de Corse n°2020-05 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur l'actualisation de la ZNIEFF «Marais et plage de Macinaggio et création d'une ZNIEFF de type I « ZNIEFF de la Coscia »	Avis du CSRPN de Corse n°2020-06 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur l'actualisation de la ZNIEFF « Punta Vecchiaia »	Avis du CSRPN de Corse n°2020-07 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur l'actualisation de la ZNIEFF « SAPINIÈRE DU PLATEAU DE CARALBA »	Avis du CSRPN de Corse n°2020-08 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur l'actualisation de la ZNIEFF « Station d'Anchusa crispa de la baie de Canella »	Avis du CSRPN de Corse n°2020-09 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur l'actualisation de la ZNIEFF 940004167 CHATAIGNERAIE-CHENAIE DE BASTELICA et 940004166 HETRAIE DE BASTELICA : fusion d'habitats ;	Avis du CSRPN de Corse n°2020-10 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur l'actualisation de la ZNIEFF FORETAV D'ALTITUDE DE CAROZZICA : proposition d'inclusion d'une ZNIEFF de type I	Avis du CSRPN de Corse n°2020-11 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur l'actualisation de la ZNIEFF 940004204 CHÊNAIE VERTE DU BASSIN DU FANGO et 940004236 MAQUIS DU BASSIN DU FANGO : fusion d'habitats.	Avis du CSRPN de Corse n°2020-12 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur le projet d'Arrêté de Protection de Biotope à Guèpiers d'Europe « Porticcio »:	Avis du CSRPN de Corse n°2020-13 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur le projet d'Arrêté de Protection de Biotope « PANTANO » :	Avis du CSRPN de Corse n°2020-14 Avis favorables : 0 Avis défavorables : 14 Abstentions : 1

Consultation électronique 22/08/20	Avis sur le projet d'Arrêté de Protection des Habitats Naturels «VETRICE»	Avis du CSRPN de Corse n°2020-15 Avis favorables : 0 Avis défavorables : 15 Abstentions: 0
Consultation électronique 22/08/20	Avis sur le projet de renouvellement d'installation d'une station de mesures des orages sur la presqu'île de San Damiano, Réserve naturelle de l'étang de Biguglia)	Avis du CSRPN de Corse n°2020-16 Avis favorables : 15 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
01/12/20	Approbation du PV de la réunion du 2 décembre 2019	approbation
01/12/20	Approbation du compte-rendu annuel d'activités pour l'année 2019	approbation
1/12/20	Avis sur le Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour	Avis du CSRPN de Corse n°2020-17 Avis favorables : 19 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
01/12/20	Avis sur le Plan régional d'actions en faveur des pollinisateurs et de l'abeille mellifère	Avis du CSRPN de Corse n°2020-18 Avis favorables : 19 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
01/12/20	Avis sur le règlement intérieur modifié du CSRPN	Avis du CSRPN de Corse n°2020- 19 Avis favorables : 19 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
01/12/20	Point d'information sur les différentes procédures au titre du code de l'environnement : Evaluation environnementale & MRAE (Mission régionale de l'autorité environnementale), information du public, loi sur l'eau, espèces protégées et études d'incidence N2000, ICPE, autorisation environnementale.	Information
01/12/20	Point d'information sur la mise à jour des fiches ZNIEFF Mer sur le site de l'INPN	Une vacataire a été recrutée par le Muséum, afin de pouvoir verser l'ensemble des fiches ZNIEFF sur l'application de l'INPN. Il y manquait les espèces et habitats déterminants, sans lesquels les ZNIEFF ne peuvent être validées. L'ensemble des 134 fiches sont versées sur l'application. Il sera cependant nécessaire de procéder à une relecture par la DREAL en comparant avec les fiches qui ont été corrigées par le CSRPN, avant de les proposer au CSRPN pour validation.

4/Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG)

En raison de la crise sanitaire, la CRPG n'a pas pu être réunie en 2020.

Valorisation de l'inventaire du patrimoine géologique : fin 2019, Le BRGM a été missionné par le MTE pour proposer aux DREAL une offre de service permettant de valoriser les inventaires régionaux du patrimoine géologique. L'objectif est de réaliser, pour chaque région, une carte recto-verso présentant sur fond géologique simplifié et sur fond topographique les sites de l'inventaire matérialisés à l'aide de pictogrammes. Cette carte sera accompagnée d'un livret illustré présentant l'histoire géologique de la région et la description des sites.

Cette carte sera réalisée en partenariat avec le MNHN, mais également en concertation étroite avec la DREAL et la CRPG, de manière à répondre au mieux aux attentes exprimées et aux spécificités régionales. A titre de démonstration, il a été décidé en accord avec le MTES et le MNHN de préparer un prototype et c'est la Corse qui a été retenue pour ce prototype. Au cours de l'année 2020, la carte patrimoniale est toujours en cours de réalisation.

Peu de manifestations permettant de valoriser et médiatiser le patrimoine géologique ont eu lieu, car reportées à cause du coronavirus : (cf détail en annexe)

* 5 publications sont toujours sous presse (2 dans Cahiers Corsica, 1 dans BSSHNC, autres...),

* Participation à 1 ouvrage : La métallurgie du fer en Corse...

* 1 conférence (mairie de Bastia),

* 5 conférences reportées mais 1 transformée en tables rondes qui se poursuivent en 2021 (Corte),

* 1 atelier pédagogique et ludique (Club archéo, Ajaccio),

* 3 ateliers pédagogiques et ludiques reportés (1 mairie de Corte, 1 école de Belgodère, 1 collège d'Ajaccio),

* 1 participation à l'émission télévisée « D'umani » de France3 Corse ViaStella « Géologie de l'ancienne mine d'arsenic de Matra »,

* 1 excursion (Ajaccio),

* Utilisation de nos posters (présentés au 4ème colloque du LRA) pour des TP et cours en visioconférence (Université de Corse).

5/Mise en oeuvre de la réforme relative à la déconcentration des avis sur les dossiers de dérogation espèces protégées du CNPN aux CSRPN et Bilan des dossiers de dérogations d'espèces protégées

5.1 Mise en oeuvre Réforme relative à la déconcentration des avis sur les dossiers de dérogation espèces protégées du CNPN aux CSRPN, à compter du 1^{er} janvier 2020

Le décret relatif à la déconcentration des avis sur les dossiers de dérogation espèces protégées du CNPN aux CSRPN est paru le 12 décembre 2019 (Décret no 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale).

Le décret confie désormais aux CSRPN la consultation sur les demandes de dérogation à la protection des espèces, le CNPN ne restant compétent, dans le cadre d'une demande relevant d'une autorisation environnementale, que pour les dérogations à la protection des espèces figurant sur la liste fixée par l'arrêté du 6 janvier 2020 (1187 espèces animales et végétales concernées), ainsi que pour les 37 espèces de vertébrés menacées d'extinction en France, figurant à l'arrêté du 9 juillet 1999.

A noter que compte tenu du choix espèces relevant de la compétence du CNPN (notamment tortue d'Hermann et milan royal), le CSRPN Corse devrait être peu impacté par la réforme.

Le décret précise que:

- Seul le préfet et non les membres du CSRPN, comme c'était le cas auparavant (à la demande d'au moins 1/3 des membres), pourra demander qu'un dossier de compétence régionale soit instruit par le CNPN lorsqu'il estimera, à titre exceptionnel, que «la complexité et l'importance des enjeux du dossier le justifient»;

- le CNPN, dès lors qu'il est saisi, se prononcera sur toutes les espèces comprises dans le dossier, sans qu'il y ait un avis complémentaire du CSRPN pour les espèces hors listes nationales (évitant ainsi un double avis);

- enfin, l'encadrement du délai dans lequel le CSRPN doit rendre son avis, soit 2 mois, et au-delà duquel son avis sera réputé tacitement favorable, entre en vigueur en même temps que le décret et est étendu aux demandes pour les projets hors autorisation environnementale.

Afin de tenir compte de cette réforme, le règlement intérieur du CSRPN a été modifié, il introduit désormais le dispositif suivant pour l'instruction des dossiers de dérogation (cf article 13 du RI) :

- Pour les dossiers de dérogation à vocation scientifique et de sécurité : le dispositif actuel reste inchangé

Trois experts délégués titulaires et trois experts délégués suppléants ont été désignés:

Flore/habitats:

Titulaire : Guilhan PARADIS

Suppléante : Angélique QUILICHINI

Faune/milieu aquatique:

Titulaire : Michel DELAUGERRE

Suppléant : Gregory BEUNEUX

Mer:

Titulaire : Christine PERGENT

Suppléant : Pascal OBERTI

Ces experts délégués sont chargés de donner, au nom du CSRPN, des avis aux préfets de départements sur les demandes de dérogation à la protection des espèces, accordées en application de l'article L.411-2 du code de l'environnement, dès lors qu'il s'agit d'affaires courantes définies par le président du CSRPN.

La DREAL transmet par voie électronique les dossiers de demandes de dérogation à l'expert délégué concerné pour instruction; les membres de la commission concernée et le président sont également destinataires du dossier pour information .

Avant de se prononcer au nom du CSRPN, les membres experts délégués sollicitent par mail l'avis du (de la) président(e) du CSRPN et du vice-président de la commission concernée.

Les avis des membres experts délégués n'ont pas besoin d'être entérinés par le CSRPN plénier, toutefois, ils rendent compte régulièrement au CSRPN de l'exercice de cette délégation.

A noter que les membres experts délégués ont également la possibilité d'inscrire un dossier pour un passage en commission ou en séance plénière si cela s'avère nécessaire.

- Pour les dossiers de dérogation à vocation d'aménagement : Nouveau dispositif

Les dossiers sont adressés par mail au Président et aux vice-Présidents qui décident de l'affectation de chaque dossier à un membre du CSRPN, désigné expert délégué.

La DREAL adressera un rapport d'instruction avec une "pré-analyse" du dossier. L'avis du CSRPN sera rédigé par l'expert délégué, puis pourra être amendé par les autres membres de la Commission (lors d'une réunion d'une commission du CSRPN ou par transmission électronique). L'avis sera pris en priorité en séance plénière. En cas d'incompatibilité de calendrier, pour respecter le délai des 2 mois, un vote électronique sera possible, à titre exceptionnel.

Le CSRPN pourra également donner un avis sur les dossiers de dérogation espèces protégées qui relèvent de la compétence du CNPN: Cet avis sera joint à la consultation du CNPN, sous forme de contribution, sans préjuger de la prise en compte de cet avis par le CNPN, la DREAL pourra s'appuyer sur les propositions du CSRPN et fera la synthèse de l'ensemble de ces recommandations lors de la rédaction de son arrêté préfectoral de dérogation.

La DREAL pourra faire parvenir des dossiers en cours de finalisation pour permettre aux membres du CSRPN de s'organiser et de respecter par la suite les délais d'instruction.

Par exception au premier alinéa de l'article R181-28 du code de l'environnement, le préfet saisit pour avis le Conseil national de la protection de la nature, qui se prononce dans le délai de deux mois, lorsque le « *préfet estime que la complexité et l'importance des enjeux du dossier soulèvent une difficulté exceptionnelle* ».

5.2 Bilan des dossiers de dérogations instruits par le CSRPN en 2020:

En 2020, au total **16 avis** ont été rendus par les experts délégués, répartis de la façon suivante :

- 11 avis sur dossiers scientifiques
- 2 avis sur dossiers de régulation (sécurité aéronefs)
- 0 avis sur dossier d'aménagement (compétence CNPN)
- + 2 avis/contributions sur dossiers d'aménagement rendus par le CSRPN relevant de la compétence CNPN :
 - parc photovoltaïque de Broncole (Lucciana) – avis rendu fin 2019 mais CNPN saisi en 2020
 - projet immobilier « Les terrasses du Stiletto » (Ajaccio) – CNPN consulté,
- + 1 avis sur le plan de gestion des parcelles de compensation dans le cadre du projet d'ISDND de Viggianello

Le Président, Christophe MORI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Mori', written over a light blue grid background.

ANNEXE

ACTIVITE CRPG 2020

Au cours de l'année 2020,

- La carte patrimoniale est toujours en cours de réalisation,

- Peu de manifestations permettant de valoriser et médiatiser le patrimoine géologique ont eu lieu, car reportées à cause du coronavirus :

Publications sous presse

OTTAVIANI-SPELLA M. M., BERLINGHI A., PEREIRA E. « I pagliaghji » au microscope. Géologie de quelques habitats temporaires traditionnels de Montegrosso et du Filosorma (Haute-Corse). Cahiers Corsica. Actes du 3^{ème} colloque du LRA « Six millénaires en Balagne », 14 au 16 octobre 2016, Belgodère ...

OTTAVIANI-SPELLA M. M. L'inventaire du patrimoine géologique de Corse. BSSHNC. Actes du colloque en hommage à Jean-Claude CUENCA, Michel DURAND-DELGA, Jacques GAMISANS, Georges VIALE, 15 novembre 2019, Bastia...

PEREIRA E., PAOLINI-SAEZ H., OTTAVIANI-SPELLA M. M., COMITI P., PECHE-QUILICHINI K. Diversité du patrimoine bâti et du patrimoine géologique en Balagne. Cahiers Corsica. Actes du 3^{ème} colloque du LRA « Six millénaires en Balagne », 14 au 16 octobre 2016, Belgodère, ...

BRESSY-LEANDRI C., AMEZIANE-FEDERZONI N., LE BOURDONNEC F.-X., COLONNA A., PAOLINI-SAEZ H., BELLOT-GURLET L., CONVERTINI F., DUBAR M., ERRERA M., FERNANDES P., GABRIELE M., LECK A., LUGLIE C., MELOSU B., ORANGE M., OTTAVIANI-SPELLA M. M., QUILICHINI Y., TRAMONI P. Territoires et échanges préhistoriques en Corse : L'apport des recherches sur les matières premières minérales. Actes du colloque « 20 ans d'archéologie en Corse », 09 au 11 novembre 2017, Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts Ajaccio...

VINCENTI V., OTTAVIANI-SPELLA M. M., PEREIRA E. L'inventaire du patrimoine géologique de Corse : sa diffusion pour de multiples usages. Actes du colloque de restitution : 10 ans d'inventaire national du patrimoine géologique : bilan, usages et perspectives. Centre de congrès « Le manège », 15-17 octobre 2018, Chambéry...

Ouvrage

PEREIRA E., OTTAVIANI-SPELLA M. M., 2020. *Les contextes géologique et minéralogique. In : La métallurgie du fer en Corse. Des bas foyers aux hauts fourneaux, XVe – XIXe siècles.* BELHOSTE J.-F., CAMPOCASSO P.-J., COMITI P. (Dir.), Éditions Alain PIAZZOLA - Dirizzioni di u Patrimoniu - Cullittività di Corsica, Ajaccio, 285 p., 23-25, 28-32 et 78-79.

Conférences

- PEREIRA E. Le site de la Coscia (Rogliano, Cap Corse) : principales découvertes et études réalisées. En hommage à Bonifay E., à l'invitation de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse. 17 Janvier 2020, mairie de Bastia.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M. Géodiversité et vins corses. DU « Des vignes aux verres - Valorisations techniques, territoriales et culturelles », Service commun de la formation continue, Université de Corse, Corte. Conférence prévue le 17 mars 2020 et reportée au 08 décembre 2020 puis au 02 février 2021 au domaine viticole VICO.

- CANCELLIERI J., OTTAVIANI-SPELLA M. M., PEREIRA E. Histoire et géologie de quelques monuments de Corte. 37^{ème} édition des journées européennes du patrimoine, organisée par la mairie de Corte.

Conférence prévue le 19 septembre 2020 et reportée.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M. et PEREIRA E. Le patrimoine géologique de la ville de Corti. Colloque « Habiter et construire » organisé par l'Université de Corse, l'Ordre des architectes de Corse, l'Université d'Innsbruck et l'Academia d'Architettura di Mendrisio.

Conférence prévue le 16 octobre 2020 et transformée en tables rondes. Notre conférence a été présentée le 16 octobre 2020 puis 2ème réunion le 08 janvier 2021 et 3ème réunion le 05 février 2021...

- PEREIRA E. Découverte du patrimoine paléontologique insulaire. Conférence organisée par l'Université de Corse et labellisée « fête de la science 2020 »

Conférence prévue le 09 novembre 2020 à la mairie d'Ajaccio et reportée.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M. L'inventaire du patrimoine géologique de Corse.

Conférence organisée par Université de Corse, Association des Professeurs de Biologie Géologie, Commission Régionale du Patrimoine Géologique et labellisée « fête de la science 2020 ».

Conférence prévue le 12 novembre 2020 au lycée Paul Vincensini de Bastia et reportée.

Ateliers pédagogiques et ludiques

- PEREIRA E. Les roches régionales et le patrimoine géologique. 30 septembre 2020, pour les enfants de 7/11 ans (Club archéo d'Ajaccio).

- OTTAVIANI-SPELLA M. M. et PEREIRA E. Exposition de roches corses. Atelier couplé avec la conférence prévue lors de la 37ème édition des journées européennes du patrimoine, organisée par la mairie de Corte, prévu le 19 septembre 2020 et reporté.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M. et PEREIRA E.

* Ecole de Belgodère le 20 novembre 2020. Atelier reporté.

* Collège Giovoni, Ajaccio le 08 décembre 2020. Atelier reporté.

Ateliers prévus lors de A Festa di a lingua et organisés par Oghju a oghju.

Participation de OTTAVIANI-SPELLA M. M. à l'émission télévisée « D'umani », de France 3 Corse ViaStella. « Géologie de l'ancienne mine d'arsenic de Matra ». 10 janvier 2020.

Excursion (3 heures) organisée par PEREIRA E. Paysages et géologie des îles sanguinaires. Pour le « Club archéo ado » de la ville d'Ajaccio (10 enfants 9/11 ans) et leurs parents. 16 décembre 2020, pointe de la Parata, Ajaccio.

Utilisation, en décembre 2020, par GAREL E. et PEREIRA E. (Université de Corse), de posters sur le patrimoine géologique, pour des travaux pratiques et des cours en visioconférence. Ces posters, exposés à la *Casa studentina* lors du 4^{ème} colloque du LRA, font partie de l'exposition intitulée « A la découverte du patrimoine géologique du Centre Corse ».